

Taux de réussite :

Le taux de réussite sur une année glissante, à l'épreuve pratique du permis de conduire, est établi à partir du nombre d'élèves présenté, de la catégorie du permis, de la filière de formation suivie, du nombre moyen d'heures de formation et apporte les informations suivantes :

- Taux de réussite par filière (AAC, traditionnelle) et par catégorie en première et deuxième présentation ;
- Nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première et deuxième présentation.

Notre auto-école communique son bilan à toute personne qui en fait la demande.

Questionnaire de satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction (éditeur EDISER), portant sur la formation préparatoire aux examens du permis de conduire que vous venez de suivre au sein de notre auto-école, est remis à l'élève. Ce questionnaire permet de connaître votre avis et vos suggestions concernant la formation permis B et les axes d'amélioration proposés par l'auto-école.

Un carnet de lien et de suivi portant sur les avis et les axes d'amélioration, est disponible à la demande, dans les auto-écoles d'Aurec sur Loire et Saint Pal de Mons. Vous pouvez le consulter à l'agence, aux horaires d'ouverture du bureau/code de l'auto-école